



**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration - Soixante-troisième session**

Rome, 22-23 avril 1998

## **ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS**

**1998-1999**

Depuis l'envoi du document EB 98/63/R.27 aux membres du Conseil d'administration, trois autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.



<b>Région:</b> Afrique II	<b>Pays:</b> Éthiopie
<b>Nom du projet:</b> Recherche agricole et formation	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 100
<b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 90,6	<b>Population (million)</b> <sup>1</sup> : 56,4
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financier extérieur principal</b> <sup>2</sup> : Banque mondiale
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinancier:</b> FIDA
<b>État d'avancement:</b> Préévaluation en cours	<b>Institution chargée de la préévaluation et Administrateur du prêt:</b> Banque mondiale/FIDA et Banque mondiale

### Objectifs du projet

Conscient de l'importance qu'il faut accorder à l'accroissement de la productivité agricole et à la sécurité alimentaire des ménages en Éthiopie, l'objectif global du projet proposé sera d'appuyer la mise au point continue et l'amélioration de techniques qui ne nuisent pas à l'environnement pour les systèmes de production animale et végétale et la gestion des ressources naturelles. À cette fin, le projet s'attachera à renforcer et à améliorer le système de recherche agricole éthiopien, y compris son infrastructure et ses ressources humaines, et à rendre le système plus apte à répondre aux besoins et aux priorités des agriculteurs. Plus particulièrement, le projet visera à: i) rendre l'organisation nationale faîtière de recherche, récemment créée (l'Organisation de recherche agricole éthiopienne (ORAE)), pleinement fonctionnelle afin d'assurer une meilleure direction et une meilleure coordination des activités de recherche; ii) développer des méthodes participatives à l'intérieur d'un système de recherche agricole décentralisé; iii) améliorer l'échange d'information en matière de recherche par la mise en place d'un système de gestion informatisée (SGI) et par la mise en réseau de systèmes d'information; iv) favoriser l'établissement de liens efficaces entre la recherche, la vulgarisation et les agriculteurs d'une part, et entre les centres de recherche nationaux et internationaux d'autre part; v) moderniser et renforcer l'infrastructure de recherche existante et étendre les travaux de recherche aux environnements défavorisés (sujets aux sécheresses et aux famines dans lesquels vivent des paysans démunis); vi) valoriser les ressources humaines en vue de développer la recherche agricole, tout en encourageant les femmes à participer plus activement aux initiatives; vii) et renforcer l'Université d'agriculture d'Alemaya.

### Bénéficiaires du projet

Le projet vise à apporter au secteur de l'agriculture la stabilité et la solidité nécessaires pour lui permettre de faire face aux situations de sécheresse et de famine, accroître la sécurité alimentaire des ménages et du pays, augmenter les revenus des agriculteurs et améliorer l'état nutritionnel des ménages ruraux. Les principaux bénéficiaires seront six millions de petits exploitants, hommes et femmes, disposant pour la plupart de moins de 2 ha. Ils constituent environ 90% de la population agricole et fournissent 96% de la production agricole. Le projet portera une attention particulière aux activités agricoles qui relèvent des femmes et favorisera leur accès au système de recherche. On

<sup>1</sup> Données de 1995; PNB exprimé en dollars des États-Unis.

<sup>2</sup> Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, dirige la conception et la préévaluation préliminaire du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.



prévoit que les agricultrices profiteront de l'amélioration de techniques après-récolte et d'autres techniques visant à rendre plus efficaces et moins pénibles les tâches dont elles se chargent, notamment le sarclage.

### **Composantes du projet**

Le projet, dû à l'initiative de la Banque mondiale, comportera trois composantes, à savoir: la gestion de la recherche agricole, le renforcement du système de recherche agricole et la valorisation des ressources humaines. L'investissement du FIDA dans le cadre du projet portera sur: i) l'expansion du réseau de centres de recherche pour assurer une couverture adéquate des zones agro-écologiques précaires les plus défavorisées où la pauvreté, chronique et temporaire, est particulièrement aiguë; ii) la focalisation de la recherche agricole sur les besoins et les priorités des petits exploitants en établissant ou en renforçant les liens entre recherche, vulgarisation et agriculteurs, et iii) l'appui à la création d'un fonds de recherche agricole.

#### **a) Gestion de la recherche agricole**

L'appui portera sur: i) la mise sur pied et le fonctionnement efficace de l'ORAE, y compris la modernisation et l'amélioration des locaux; ii) la modernisation et le raccordement de l'ensemble du réseau d'information et de documentation du système de recherche agricole grâce à la mise en place de systèmes de données de recherche et de gestion informatisée; iii) le renforcement des liens entre recherche, vulgarisation et agriculteurs; iv) la création d'un fonds de recherche agricole. Un soutien financier sera accordé aux études, aux enquêtes, à l'élaboration de manuels, de politiques et de procédures applicables aux opérations pour assurer une meilleure coordination des activités de recherche dans le pays; la formation de personnels en matière de comptabilité, finance, technique et gestion des programmes; l'organisation d'ateliers et de journées sur le terrain destinés aux agriculteurs; l'installation et la rénovation périodique de l'équipement de télécommunication et de mise en réseau, des moyens de transport, des ordinateurs; les voyages d'étude, l'assistance technique, etc.

#### **b) Renforcement du système de recherche agricole**

Le financement portera sur: i) la modernisation et l'amélioration de l'infrastructure de recherche de 18 des centres existants, y compris le logement du personnel de recherche et l'équipement nécessaire; ii) la création de six nouveaux centres de recherche chargés de mettre au point des technologies pour les zones agro-écologiques qui n'étaient pas couvertes jusqu'ici et où vivent près de 20 millions de personnes parmi les plus pauvres du pays; iii) l'introduction de techniques de recherche novatrices (biotechnologie) pour contribuer à améliorer le potentiel de recherche. S'agissant des centres de recherche, la planification de programmes et la participation des clients seront assurées par la création de liens étroits entre recherche, vulgarisation et autres intervenants.



**c) Mise en valeur des ressources humaines**

Le projet renforcera la base de ressources humaines, (hommes et femmes) du système de recherche agricole. On financera le perfectionnement du personnel universitaire et du personnel de recherche dans le cadre de programmes d'études supérieures outre-mer, y compris le recrutement de professeurs expatriés pour remplacer le personnel enseignant local en formation à l'étranger; l'amélioration des compétences du personnel scientifique par une formation locale et d'autres programmes de formation en cours d'emploi à l'intention du personnel de recherche. Le système de recherche agricole verra ses moyens renforcés grâce à l'amélioration des structures d'enseignement et à l'accroissement du corps enseignant de l'Université d'agriculture d'Alemaya pour lui permettre de faire face à l'augmentation des inscriptions d'étudiants dans le premier cycle et le cycle supérieur.

**Mise en oeuvre du projet**

Ce projet de six ans sera exécuté sous la responsabilité générale de l'ORAE. La mise en oeuvre des diverses composantes et sous-composantes relèvera de trois types d'organismes, à savoir l'ORAE, les centres de recherche, y compris des institutions spécialisées, et l'UAA. Alors que la mise en oeuvre et le suivi de diverses composantes du projet seront du ressort des services compétents de l'ORAE, la coordination générale sera assurée par le directeur général (DG) de l'ORAE secondé par le service chargé de la coordination avec les donateurs. Le Conseil de recherche agricole éthiopien donnera des avis en matière d'orientation générale.

**Caractéristiques importantes**

Le projet rendra le système de recherche agricole plus participatif, plus axé sur la demande et mieux adapté aux besoins des petits exploitants. Il mettra en place des mécanismes propres à assurer une liaison efficace entre recherche, vulgarisation et agriculteurs au niveau de la base en veillant à ce que les agriculteurs soient représentés dans les groupes de recherche et dans des comités de liaison vulgarisation/recherche; en créant un Fonds de recherche agricole; et en réalisant des évaluations participatives rapides pour vérifier les besoins et les priorités des petits exploitants.

**Questions principales**

Il ne subsistera aucune question importante non résolue au terme de la préévaluation.

**Opérations antérieures du FIDA**

L'Éthiopie a reçu neuf prêts pour huit projets (dont cinq dus à l'initiative du FIDA et trois cofinancés) représentant au total 78,5 millions de DTS. Un projet a été financé conjointement sur les ressources du programme ordinaire et du programme spécial pour l'Afrique subsaharienne et un autre projet uniquement sur les ressources du programme spécial pour l'Afrique subsaharienne. Deux projets sont actuellement en cours d'exécution et un projet n'est pas encore entré en vigueur. Un don de 316 416 066 BEF a été accordé dans le cadre du Programme conjoint du Fonds de survie belge.



<b>Région:</b> Asie et Pacifique	<b>Pays:</b> Pakistan
<b>Nom du projet:</b> Développement villageois dans les zones Barani	<b>PNB par habitant</b> <sup>1</sup> : 460
<b>Coût du projet (en millions USD):</b> 29,0	<b>Population (million)</b> <sup>1</sup> : 129,9
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financeur extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceur:</b> Aucun
<b>État d'avancement:</b> Formulation achevée	<b>Institution chargée de la préévaluation et Administrateur de prêt:</b> FIDA et BSP/ONU

## Objectifs du projet

Les zones d'agriculture pluviale au Pakistan sont parmi les régions les plus pauvres et se caractérisent par une forte concentration de petits exploitants et de paysans sans terre. La pauvreté y est généralisée et l'accès aux facteurs de production améliorés ainsi qu'aux services sociaux insuffisant. Le but global du projet proposé est d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des petits exploitants et des paysans sans terre dans les dix *tehsils* (sous-districts) de la zone du projet. À cet effet, il est prévu de: i) stimuler la production agricole et augmenter le revenu de la population en développant l'irrigation sur le plateau du Potwar, diffusant des technologies éprouvées dans les zones où la pluviométrie est relativement plus élevée et créant des technologies adaptées aux zones à faible pluviométrie; ii) augmenter la productivité animale et la couverture des services vétérinaires; iii) améliorer la condition de la femme en favorisant des activités lucratives compatibles avec les habitudes locales et augmenter les perspectives d'emploi pour les pauvres ruraux; iv) améliorer les conditions de vie de la population locale et réduire les corvées quotidiennes des femmes grâce à un investissement dans l'approvisionnement en eau potable. Le projet va dans le sens de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté que le Gouvernement du Pakistan est en train d'élaborer, en instaurant un cadre institutionnel de développement communautaire.

## Bénéficiaires du projet

Le projet se situera dans deux sous-régions, le plateau occidental du Potwar et la zone *Salt Range*. Le groupe cible se composera d'environ 350 000 ménages représentant à peu près 80% de la population de la zone du projet. Il s'agit principalement de petits exploitants, de travailleurs agricoles sans terre, de ménages de locataires/métayers et de personnes menant des activités extra-agricoles. La plupart des ménages vivent dans de mauvaises conditions et sont souvent tributaires de mauvaises récoltes en raison des aléas climatiques. Le développement de l'agriculture et de l'élevage, l'irrigation et la conservation des eaux et des sols amélioreront le sort d'environ 35 000 ménages. De plus, un plus grand nombre de ruraux bénéficieront de l'amélioration globale des services agricoles, de la recherche appliquée, de l'approvisionnement en eau, du développement de micro-entreprises et d'activités rémunératrices. Les femmes profiteront particulièrement du développement de l'approvisionnement en eau et d'activités rémunératrices. Certains petits entrepreneurs tireront profit d'une formation, d'un soutien, etc., et pourront disposer de crédit sans garanties.

## Composantes du projet



**a) Développement communautaire et promotion des femmes**

Le projet appuiera: i) la mise en place d'environ 2 800 organisations communautaires (OC) dans des villages défavorisés ciblés, dont 50% seront des organisations communautaires féminines (OCF). (Un contrat sera conclu avec une ou plusieurs ONG importantes et reconnues. Les activités suivantes seront financées: formation des membres des groupes; élaboration de plans de crédit/épargne dans le cadre d'ONG; organisation d'ateliers destinés aux responsables communautaires (hommes et femmes) afin qu'ils puissent partager leur expérience, avec la participation d'agences associées au projet; visites des membres des collectivités; voyages d'études; ii) la création d'un Fonds de développement communautaire (FDC) pour financer des améliorations que le groupe cible a définies et qu'il juge prioritaires (par exemple approvisionnement en eau, assainissement et autres petites infrastructures).

**b) Développement agricole**

- i) **Les services d'appui agricoles** seront renforcés par les moyens suivants: i) élaboration de messages technologiques fondés sur les résultats de la recherche et renforcement des activités de vulgarisation grâce à l'appui d'agents de vulgarisation communautaires (AVC) bien formés; ii) définition des besoins des bénéficiaires au moyen d'enquêtes diagnostiques, y compris la sous-traitance de thèmes de recherche à tester et à évaluer avec les OC; iii) création d'un nombre limité de petites pépinières privées, de plantations forestières à caractère social; plantation d'arbres en milieu scolaire et aménagement de parcelles de démonstration pour certaines cultures, systèmes d'exploitation et mesures de protection des bassins-versants; iv) introduction de pratiques améliorées d'élevage, de nutrition animale et de santé animale améliorée, y compris le renforcement des services vétérinaires; v) activités pilotes spécifiques pour les zones à faible pluviométrie (le Désert salé), y compris développement de la recherche adaptative et intégration de l'élevage, aménagement des parcours et production non irriguée et création de sous-stations de recherche. Le projet financera la démonstration sur parcelles de technologies éprouvées; l'équipement de vulgarisation et de démonstration; l'achat de taureaux de race améliorée; des unités mobiles de soins vétérinaires et de vulgarisation; une formation; des moyens de transport; des études; les salaires supplémentaires et les frais de fonctionnement.
- ii) **Le développement de l'irrigation** sera appuyé comme suit: i) construction de puits pour irriguer environ 5 500 ha; ii) aménagement d'environ 460 étangs et mini-barrages; iii) installation d'environ 80 réservoirs d'eau sur les exploitations; iv) mise en place des réseaux nécessaires d'adduction d'eau et de structures de contrôle; v) bonification de terres cultivées par une meilleure rétention de l'humidité; vi) remise en état d'environ 500 ha de terres gravement érodées grâce au colmatage des ravines; vii) stockage et adduction des eaux de ruissellement à l'aide de structures de maîtrise des eaux; viii) maîtrise des torrents de collines. De plus, des démonstrations de gestion des eaux sur les exploitations seront effectuées pour montrer le fonctionnement de petits réseaux d'irrigation bien conçus, irrigation par perfusion, etc.



**c) Approvisionnement des communautés en eau**

Le projet appuiera les efforts des collectivités villageoises pour mobiliser des ressources en eau salubre et en quantité suffisante. On prévoit qu'environ 80 000 personnes auront accès à de l'eau potable grâce à la fourniture de pompes manuelles et à la construction de puits tubulaires. En ce qui concerne le développement d'autres infrastructures, on consultera les ONG et les bénéficiaires pour s'entendre sur la meilleure solution à adopter en matière d'approvisionnement en eau, sur leur contribution aux coûts d'investissement et leur prise en charge du fonctionnement et de l'entretien du système.

**d) Création d'emplois**

- i) **Le développement des micro-entreprises** sera appuyé moyennant: i) création de six centres de formation technique qui dispenseront une formation répondant aux besoins dans des domaines précis, y compris la mise en service de centres de production/démonstration et d'unités mobiles de formation pour atteindre les femmes bénéficiaires des régions reculées; ii) développement de micro-entreprises adaptées pour lesquelles des débouchés existent, notamment par la fourniture de crédit, la formation des entrepreneurs potentiels, des services d'orientation pour aider à stimuler la demande et faciliter l'accès au crédit, des études de marché et l'assistance technique; ii) promotion d'activités rémunératrices, en particulier pour les femmes, par une formation dans les domaines de la commercialisation et de la gestion en vue d'activités telles que broderie, couture, confection, conservation alimentaire, etc.
- ii) **Le crédit rural** sera destiné à répondre aux besoins des OC et de leurs membres en matière de crédit, ainsi qu'à ceux des micro-entrepreneurs potentiels. La majeure partie du crédit sera acheminée par l'entremise des ONG choisies. À cette fin, le projet financera la création d'un fonds de crédit renouvelable.

**e) Unité de gestion du projet**

Un soutien financier sera apporté à la mise sur pied d'une unité de gestion du projet (UGP) qui relèvera de l'Agence de développement des zones Barani (ABAD).

**Mise en oeuvre du projet**

Le Ministère du développement et de la planification du Gouvernement du Punjab aura la responsabilité générale de la mise en oeuvre de ce projet de six ans et son Agence de développement des zones Barani en assurera l'exécution. Les agences provinciales se chargeront des activités techniques en étroite coopération avec le gouvernement local et les organisations communautaires locales. L'UGP sera responsable de la mise en oeuvre courante et de la coordination avec les agences techniques participantes et les ONG choisies. Un directeur adjoint, détaché auprès de l'UGP par le Ministère de l'agriculture, coordonnera les opérations sur le terrain dans chaque *tehsil*. Les mécanismes de coordination seront assurés par le comité directeur du projet, le comité de coordination du projet et les comités de coordination des *tehsil*.



## **Caractéristiques importantes**

La formulation du projet a tenu compte de l'expérience très positive tirée des projets appuyés par le FIDA dans le pays et des leçons tirées de l'évaluation du portefeuille de projets du pays de 1995, notamment la nécessité de fonder les interventions sur une participation communautaire active, cette dernière constituant l'assise de tout développement régi par la demande. Une évaluation rurale rapide a été entreprise pour s'assurer que les besoins des bénéficiaires ont été définis. Il est prévu qu'une ONG reconnue jouera un rôle majeur dans la mise en oeuvre des activités du projet.

## **Questions principales**

Les questions suivantes seront traitées au cours de la préévaluation: i) viabilité et durabilité de la création d'emplois hors exploitation et des possibilités d'activités rémunératrices dans des zones qui se caractérisent actuellement par de faibles niveaux de productivité agricole; ii) demande réelle de crédit et les mécanismes servant à acheminer, de manière durable, le crédit aux bénéficiaires par l'entremise des ONG, y compris les mécanismes de ciblage; iii) stratégie en matière d'équité entre les sexes et la participation effective des femmes compte tenu du contexte socio-culturel du pays; iv) confirmation par le Gouvernement que l'Agence de développement des zones Barani (ABAD) conclura un contrat avec une ONG reconnue pour la mise en oeuvre de la composante développement communautaire et promotion des femmes; v) participation de l'ICARDA aux travaux de la recherche dans les zones désertiques salines.

## **Opérations antérieures du FIDA**

À ce jour, le FIDA a appuyé 15 projets au Pakistan (dix projets dus à l'initiative du Fonds et cinq cofinancés) pour un montant total de prêt de 168,9 millions de DTS. Six projets sont actuellement en cours et un projet n'a pas encore été signé.



<b>Région:</b> Asie et Pacifique	<b>Pays:</b> Sri Lanka
<b>Nom du projet:</b> Promotion de l'économie rurale dans le district de Matale	<b>PNB par habitant (USD)</b> <sup>1</sup> : 700
<b>Coût du projet (en millions de USD):</b> 14,0	<b>Population (en millions d'habitants)</b> <sup>1</sup> : 18,1
<b>Prêt du FIDA (en millions de USD):</b> À déterminer	<b>Financeur extérieur principal</b> <sup>2</sup> : FIDA
<b>Conditions de prêt proposées:</b> Particulièrement favorables	<b>Cofinanceur:</b> Pourparlers en cours avec le GTZ
<b>État d'avancement:</b> admission terminée	<b>Institution chargée de la préévaluation et Administrateur du prêt:</b> FIDA

### Objectifs du projet

Le projet proposé aura globalement pour objectifs d'accroître le niveau de productivité de l'agriculture, d'améliorer la qualité marchande et la commercialisation des produits agricoles et d'augmenter à la fois les perspectives d'emploi et de travail autonome, en particulier pour les femmes et les jeunes chômeurs, dans des entreprises tant agricoles qu'extra-agricoles. Ainsi, il visera principalement à relever le niveau d'activité économique rentable dans le district et à augmenter durablement les revenus des pauvres pour leur permettre de rester en permanence au-dessus du seuil de pauvreté. Appuyant la stratégie du FIDA dans le pays, le projet introduira des mesures destinées à: i) optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour les producteurs défavorisés; et ii) promouvoir des possibilités d'emploi et de travail autonome par la création de petites entreprises. Le projet confortera les objectifs du Programme de promotion de l'économie rurale que la Division du développement régional a récemment introduit.

### Bénéficiaires du projet

Des trois districts qui composent la Province centrale, le district de Matale est le plus septentrional. On y évaluait la population à 456 000 habitants en 1996. Le chômage y est un phénomène courant qui touche en particulier les jeunes et le revenu moyen des ménages dans le district de Matale est le plus bas du pays. Plusieurs indicateurs indiquent que le niveau de pauvreté à Matale est le plus élevé de la Province centrale. Plus de 50% des petits exploitants possèdent des parcelles de terre de moins de 0,2 ha et environ 14,7% des familles sont sans terre. Plus de 51% des habitations du district sont en terre. Le projet ciblera les collectivités les plus défavorisées et les activités qui profiteront aux individus ou aux ménages les plus pauvres de ces collectivités. Des emplois et des petites et micro-entreprises seront créés en particulier pour les femmes rurales pauvres et les jeunes chômeurs. On prévoit que 24 000 ménages (environ 103 000 personnes), soit quelque 50% des familles Samurdhi<sup>3</sup> bénéficiaires, et environ 22% de la population de la région de Matale tireront parti des activités du projet.

<sup>3</sup> Les familles inscrites au programme Samurdhi. Le mouvement Samurdhi est le programme de développement national lancé par le Gouvernement de Sri Lanka visant à lutter contre la pauvreté de manière coordonnée.



## **Composantes du projet**

### **a) Productivité agricole et commercialisation des produits**

Un soutien sera accordé pour: i) améliorer la qualité et la disponibilité des semences et du matériel végétal, et lancer un programme de sensibilisation à l'importance d'utiliser des semences de qualité supérieure; encourager le Département de l'agriculture et les producteurs de semences à effectuer, dans les exploitations agricoles, des essais de variétés améliorées qui conviennent au milieu; sélectionner, homologuer et enregistrer des variétés choisies (paddy, autres cultures de plein champ, fruits et légumes); et encourager les compagnies privées à multiplier ces variétés et à les distribuer; ii) améliorer la productivité des terres et de la main-d'oeuvre ainsi que la rentabilité des exploitations, entre autres, diversifier la culture du paddy par l'introduction de cultures plus rentables, de cultures en rotation et de l'élevage; promouvoir l'utilisation plus efficace d'intrants agricoles grâce au crédit et à la formation dispensée aux associations d'agriculteurs; intégrer les cultures et l'élevage; promouvoir l'utilisation de services de consultation non gouvernementaux par l'intermédiaire de fournisseurs agricoles, d'agriculteurs-conseillers et d'agriculteurs bénévoles; iii) introduire des mesures de conservation des sols et des eaux, notamment par une aide aux pépinières privées et à celles qui sont gérées par le propriétaire afin de produire du matériel végétal, la remise en état des exploitations de thé gouvernementales abandonnées et leur distribution aux petits exploitants; iv) créer et moderniser des structures de petite irrigation, notamment en établissant ou renforçant des associations d'irrigants et leur dispensant une formation; v) améliorer les débouchés et la commerciabilité des produits agricoles au moyen de mécanismes de commercialisation améliorés, d'un meilleur accès aux régions de production, de prêts visant à promouvoir une plus forte concurrence des produits des agriculteurs, d'une formation visant à encourager une commercialisation de qualité supérieure et mieux organisée ainsi qu'une meilleure présentation des produits; enfin vi) dispenser une formation visant à accroître la productivité agricole et la qualité marchande des produits, au personnel du gouvernement local, y compris aux membres du mouvement Samurahi, aux agences chargées de la mise en oeuvre de projets, aux dirigeants d'associations d'irrigants, aux responsables communautaires et aux groupements d'agriculteurs.

### **b) Création d'emplois et de revenu**

Cette composante favorisera: i) l'identification de créneaux (pour des produits agricoles et non agricoles) offrant des avantages comparatifs; ii) de nouveaux produits commercialisables grâce au développement, à la diffusion et à l'adoption de technologies appropriées; iii) le développement de petites entreprises, y compris la formation et la promotion de liens commerciaux avec les petits producteurs; iv) la création d'emplois hors exploitation à l'intérieur et à l'extérieur du district grâce à l'organisation de cours de formation professionnelle pour les jeunes; enfin v) une plus grande facilité d'accès aux services financiers ruraux et une meilleure prestation de ces services grâce au renforcement des compétences techniques des agences de crédit rurales, à une formation et à des services de conseils en matière de gestion des petites entreprises, à la constitution de groupes et à leur cohésion, à des moyens de transport et à des mesures d'encouragement du personnel; et la promotion du crédit aux agriculteurs et aux associations d'agriculteurs pour des activités d'entrepôt après récolte et de commercialisation.

### **c) Administration, coordination, gestion et exécution du projet**

Un soutien sera accordé: i) à la mise sur pied d'une Unité d'administration du projet (UAP) chargée des fonctions administratives, financières et de supervision; ii) à la sous-traitance, par voie d'appel d'offres international, de fonctions de gestion et de coordination du projet (Unité de gestion et de coordination du projet - UGCP) au secteur privé; iii) à la mise en oeuvre des composantes et des



activités du projet, dans le cadre de contrats, pour lesquels les agences d'exécution gouvernementales auront le droit de soumettre des offres en concurrence avec des sociétés privées ou des ONG.

### **Mise en oeuvre du projet**

Le Ministère chargé de la mise en oeuvre du plan et des affaires parlementaires (MMPAP) assumera la responsabilité générale de l'exécution de ce projet de six ans par l'intermédiaire du directeur général de la Direction du développement régional (DDR). Le MMPAP établira, conjointement avec le Secrétariat du Conseil provincial de la Province centrale, l'administration du projet à Matale. Les agences d'exécution relèveront du chef de l'unité de gestion et de coordination du projet (UGCP) et relèvera de l'administrateur du projet, lequel fera rapport au directeur général de la DDR. Deux divisions opérationnelles et deux cellules d'appui composeront l'UGCP. Le secrétaire principal de la Province centrale présidera le comité directeur du projet, et l'administrateur du projet fera fonction de secrétaire membre.

### **Caractéristiques importantes**

On s'assurera de la participation des bénéficiaires en répondant aux besoins des groupes particulièrement défavorisés, notamment les femmes rurales pauvres et les jeunes chômeurs de la région, par un processus de planification participative faisant appel à la mobilisation communautaire et à une formule modifiée d'évaluation rurale participative auprès des groupes existants. On prévoit que le secteur privé jouera un rôle charnière dans la mise en oeuvre du projet dans les domaines de la commercialisation agricole et de la transformation. Le projet adoptera une approche souple en matière d'investissement, en particulier en ce qui concerne les micro-entreprises et l'agro-industrie rurale. La planification de l'exécution du projet sera décentralisée au niveau du district. Il est proposé que le projet soit placé sous la supervision directe du FIDA.

### **Questions principales**

Les questions suivantes seront traitées au cours de la formulation/préévaluation: i) un examen plus approfondi du nombre des composantes du projet, en particulier l'inclusion de l'irrigation; ii) un examen attentif des besoins d'assistance technique; iii) des pourparlers avec le GTZ qui met en oeuvre actuellement un projet d'appui au secteur privé dans le district voisin de Kandy; iv) un examen de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière de semences.

### **Opérations antérieures du FIDA**

Sri Lanka a bénéficié de dix prêts pour neuf projets, représentant au total 53,5 millions de DTS et 12,0 millions de USD. Six projets sont dus à l'initiative du FIDA et trois projets à celle d'institutions coopérantes. Trois projets sont en cours d'exécution.